

d'informer la Chambre que le travail que nous avons à faire est complété, et que des mesures ont été prises pour que la prorogation ait lieu ce soir à huit heures.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Je crois que l'honorable ministre aurait dû remercier la Chambre de l'assiduité avec laquelle nous avons vaqué aux affaires publiques. Nous lui promettons, si nous sommes tous ici à la prochaine session, d'apporter autant de soin que cette année à l'examen des questions qui nous seront soumises. Si l'honorable ministre croit que nous n'avons pas donné un soin suffisant aux travaux du Sénat, nous lui promettons de faire davantage à la prochaine session.

Il est possible que quelques expressions un peu vives aient été employées, cela ne m'arrive jamais, mais l'honorable ministre qui siège en face de moi (sir Oliver Mowat) perd son sang froid assez souvent, alors il dit des choses qui, après réflexion et dans ses moments de calme, il regrette excessivement. Je lui suggérerais l'à-propos,—étant à peu près de son âge, peut-être un peu plus vieux, ou un peu plus blanc,—l'à-propos, dis-je, et la nécessité de chercher à cultiver des sentiments de bienveillance à l'égard de ceux qui diffèrent d'opinion avec lui; s'il veut bien laisser s'épanouir les douces qualités qui caractérisent l'honorable ministre, et qui se manifestent plus particulièrement lorsqu'il discute avec un homme comme moi, qui n'est jamais de mauvaise humeur, qui n'en montre jamais, qui est toujours calme en toute circonstance, craignant d'exprimer une opinion,—si mon honorable ami adopte cette manière de faire affable, nous nous accorderons parfaitement bien à la prochaine session.

Voici la fin de la session. Quelques-uns d'entre nous ont peut-être dit des choses désagréables en parlant les uns des autres, mais comme nous sommes sur le point de nous séparer, nous nous efforcerons de les oublier et nous nous étudierons à être un peu plus aimables dans nos relations à l'avenir, pourvu que l'honorable ministre ne nous pique pas, car s'il le fait, il devra s'attendre dans de telles occasions, à rencontrer un Rolland au lieu d'un Olivier; si l'olive n'est pas trop verte, nous tâcherons de la digérer le mieux possible.

L'honorable sir OLIVER MOWAT: Il me fait plaisir de voir que mon honora-

ble ami regrette toutes les expressions désagréables dont il s'est servi pendant la session, et entend ne pas faire la même chose à l'avenir. J'ai fait de mon mieux pour que les procédures de cette Chambre fussent conduites avec cordialité et bienveillance; je crois avoir réussi dans une large mesure. Je ne crois pas qu'aucune assemblée comme celle-ci ait jamais manifesté moins d'aigreur que le Sénat l'a fait pendant cette session.

De temps en temps il s'est produit des choses qui n'étaient pas toujours agréables, mais vous ne pouvez pas vous attendre qu'il en soit autrement dans une Chambre comme celle-ci, et ces cas se sont présentés très rarement. Je ne crois pas qu'aucun d'entre nous sorte de cette enceinte avec la moindre rañeune contre qui que ce soit. Je suis d'opinion que nous nous séparerons tous en très bons termes, emportant les uns pour les autres une amitié plus solide. Si nous avons éprouvé quelques sentiments d'aigreur, je crois qu'ils tendent à disparaître complètement.

Nous espérons avoir à la prochaine session un programme que même les honorables messieurs de l'opposition, seront obligés d'accepter sans un mot de critique.

L'honorable M. CLEW: Me serait-il permis de demander ce qui est advenu du comité qui a été nommé pour faire une enquête sur ce qui se rapporte au projet de loi concernant le chemin de fer du comté de Drummond et l'Intercolonial? J'ai reçu un avis de convocation me demandant d'assister à la séance qui aura lieu demain matin à dix heures et demi. Le comité a-t-il cessé d'exister? Suis-je obligé de me conformer demain matin à cet avis?

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Je crois que le ministre de la Justice vous dira qu'une fois le Parlement prorogé, le comité cesse d'exister, et il va de soi que le gouvernement prend la responsabilité de cet état de choses.

A six heures la séance est suspendue jusqu'à sept heures et demie.

### Séance du soir.

La séance est reprise à sept heures et demie.

Son Honneur le Président informe la Chambre qu'il a reçu la communication suivante:—